

Italie



L'immigration à titre permanent en Italie reste significative et fondée pour une large part sur la quête d'emploi. L'immigration de travail y est soumise à un système de limites numériques (les « quotas annuels ») appliqué aux demandes de travailleurs

étrangers exprimées par les employeurs. Ces quotas ont été relevés ces toutes dernières années pour répondre aux prévisions de demandes. En 2006 comme en 2007, ils ont été fixés à 170 000, soit le double du chiffre de 2005. En 2006, quelque 520 000 demandes de permis ont été déposées par les employeurs via les bureaux de poste. Par la suite, le gouvernement a décidé d'accepter la totalité de ces demandes mais, du fait de retards administratifs, la plupart n'ont été instruites que fin 2006, c'est-à-dire au moment où les ressortissants roumains et bulgares ont été dispensés de la procédure. Si l'on excepte les Bulgares et les Roumains ainsi que les dossiers de demande incomplets ou présentés deux fois, le nombre effectif de demandes approuvées a été de 253 000 environ. Les quotas de 2007 contenaient un plus grand nombre de permis réservés que l'année précédente : 65 000 permis réservés à des travailleurs dans la catégorie « services à la personne et travaux ménagers » (contre 45 000 en 2006), 14 200 pour des ouvriers du BTP, 500 pour des ouvriers des transports et 200 pour des pêcheurs. De même, un quota de permis a été réservé pour des ressortissants de pays avec lesquels l'Italie a conclu un accord bilatéral ou une coopération. Un millier de permis ont été réservés pour des travailleurs hautement qualifiés, catégorie qui n'est jamais pleinement utilisée car l'immigration en Italie reste pour une bonne part orientée vers les métiers peu qualifiés. Autre changement apporté en 2007 : les employeurs doivent désormais faire leur demande par Internet. Le nombre de dossiers déposés a été de 684 000 dont la moitié pour des permis de la catégorie « services à la personne et travaux ménagers ».

Du fait du retard pris dans l'instruction des dossiers, seuls 94 000 visas à des fins d'emploi ont été délivrés à des ressortissants de pays non membres de l'UE en 2006, ce qui n'en représente pas moins une augmentation de 6 % par rapport à 2005. Le nombre de visas au titre du regroupement familial a diminué de 12 % pour s'établir à 79 000. Le nombre de titulaires de visa a progressé, dépassant les 2.4 millions dont près de 1.5 million de titulaires d'un permis de travail et 764 000 titulaires d'un permis au titre du regroupement familial. L'effectif total d'étrangers enregistrés (incluant la totalité des enfants mineurs), qui a augmenté de plus de 10 % en 2006, atteint près de 3 millions d'individus.

L'Italie a ouvert totalement son marché du travail aux ressortissants des pays de l'UE ayant adhéré à l'Union en 2004. Pour les ressortissants roumains et bulgares, aucun obstacle n'a véritablement été imposé. Les travailleurs peuvent être recrutés directement dans des secteurs clés (travaux saisonniers, agriculture, tourisme et

hôtellerie, travaux ménagers et services à la personne, bâtiment et travaux publics, métallurgie, pêche et activités maritimes, industrie du spectacle). La gestion, les activités hautement qualifiées et le travail indépendant ne sont pas non plus soumis à des restrictions. D'autres professions sont ouvertes également après approbation des conditions de salaire et des clauses du contrat par le bureau local de l'étranger. En 2007, selon les estimations, la population de Roumains résidant en situation régulière a augmenté de 50 % environ, pour s'établir à plus de 500 000 individus. La Roumanie a désormais remplacé l'Albanie comme principal pays d'origine. A la suite de l'importante publicité faite autour de plusieurs crimes, un décret rendu fin 2007 facilite désormais l'expulsion des ressortissants de pays de l'UE qui enfreignent la loi.

Une importante réforme de la législation sur l'immigration a été proposée au Parlement en 2007. Les principaux éléments de la proposition sont la modification du système des quotas (prévisions à trois ans, participation plus importante des partenaires sociaux), l'établissement de listes de candidats dans les consulats d'Italie à l'étranger, le parrainage des demandes de visa de recherche d'emploi, le transfert des compétences en matière de permis aux communes (actuellement, c'est le ministère de l'Intérieur qui est compétent), l'allongement de la durée de validité des permis et la facilitation de leur renouvellement. En matière de naturalisation, la durée de résidence serait divisée de moitié et ramenée à cinq ans mais un test de langue et de culture italiennes serait imposé. Le changement de gouvernement intervenu début 2008 a rendu cette réforme improbable.

Le nombre de demandeurs d'asile a légèrement augmenté en 2006 pour atteindre 10 348. En place depuis avril 2005, le système décentralisé de demande d'asile a permis de réduire considérablement les délais d'instruction des dossiers et l'absence des demandeurs lors des audiences. En 2006, 14 500 dossiers ont été instruits : 7.2 % seulement des demandeurs ont obtenu le statut de réfugié mais 36.7 % ont obtenu un titre de séjour pour raisons humanitaires. Le système d'accueil des réfugiés a été développé et offre maintenant des services à plus de 5 300 personnes.

Concernant les migrations irrégulières, les chiffres sont restés stables en 2006 : plus de 22 000 immigrants clandestins ont été appréhendés le long du littoral méridional de l'Italie, dont plus de 90 % à proximité de l'île de Lampedusa située à mi-chemin de la Tunisie. Toutefois, la plupart des clandestins ont utilisé une autre méthode pour entrer sur le territoire : ils s'étaient munis soit d'un visa (60 %), soit de faux papiers (25 %).

Pour en savoir plus...

www.interno.it/

www.istat.it/

www.lavoro.gov.it/lavoro/

www.solidarietasociale.gov.it/SolidarietaSociale/

www.caritasitaliana.it/

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers			
					1995-2000	2001-2006	2006			
<i>Pour 1000 habitants</i>										
Entrées	..	4.7	3.6	3.1	3.8	4.6	181.5			
Sorties			
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme) Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	Milliers		Répartition (%)		Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers					
	2005	2006	2005	2006						
Travail	57.1	62.9	28.7	30.8						
Famille (y compris la famille accompagnante)	96.4	85.1	48.4	41.7						
Humanitaire	5.3	6.4	2.7	3.1						
Libre circulation	36.6	45.8	18.4	22.4						
Autres	3.8	4.1	1.9	2.0						
Total	199.2	204.3								
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle						
	Milliers									
Étudiants	..	31.7	32.9	30.9						
Stagiaires						
Vacanciers actifs	..	0.4	0.4	0.2						
Travailleurs saisonniers	..	84.2	98.0	70.0						
Personnel transféré au sein de leur entreprise						
Autres travailleurs temporaires						
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne	Milliers				
	<i>Pour 1000 habitants</i>				1995-2000	2001-2006	2006			
	-	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	10.3			

Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	2.8	3.6	0.1	1.9	1.9	0.7	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	2.8	3.5	-0.6	1.4	1.9	0.1	26 077
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	-0.6	1.9	0.7	2.2	1.0	1.4	22 798
Chômage (% de la population active)	11.3	10.2	7.8	6.8	11.1	8.2	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	1.1	2.8	4.9	6.4	1.7	6.5	
Accroissement naturel	-0.5	-0.3	-0.2	-	-0.5	-0.2	
Solde migratoire	1.6	3.1	5.2	6.4	2.2	6.7	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence
Personnes nées à l'étranger
Nationaux	0.1	0.1	0.6	0.1	-0.1	-0.1	55 496
Étrangers	7.6	2.9	11.2	10.1	13.6	15.2	2 939
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	1.1	0.7	0.8	1.3	1.0	0.9	35 766
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	66.4	67.4	69.4	69.6	66.6	69.1	
Hommes nés à l'étranger	80.5	82.4	81.6	81.9	82.1	82.3	
Femmes nées dans le pays de résidence	35.5	39.3	45.3	46.0	37.1	43.6	
Femmes nées à l'étranger	40.1	40.5	46.7	49.9	42.2	48.2	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	9.2	8.4	6.2	5.5	9.2	6.7	
Hommes nés à l'étranger	7.0	6.5	6.0	5.7	6.4	5.7	
Femmes nées dans le pays de résidence	16.1	14.9	9.2	8.5	16.1	10.9	
Femmes nées à l'étranger	24.5	21.2	14.6	12.4	18.9	14.0	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442545472302>